WECOM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000 €
Siège social : 49a, rue de la Course – 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 503 058 992

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 23 NOVEMBRE 2011

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 8 des statuts, pour tenir compte de la cession de parts sociales relatée dans ce rapport :

« *ARTICLE 8 - PARTS SOCIALES*
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 novembre 2011, les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :
à la société ACTWEB, deux-cents parts sociales, ci200 parts
numérotées de 1 à 200

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 200 parts sociales

Conformément à la loi, l'Associé déclare expressément que lesdites parts ont toutes été souscrites, qu'elles sont réparties dans les proportions indiquées et qu'elles sont libérées en totalité ».

Cette décision est adoptée.

Extrait certifié conforme
Franck OHREL
Gérant